

le timbre-poste : la valeur faciale



← **La valeur faciale** d'un timbre-poste est le prix d'achat du timbre neuf en vente à un guichet de La Poste.
C'est également sa valeur d'affranchissement d'un courrier.

Exemple :

Un envoi doit être affranchi à 8,00 francs. Il n'existe pas de timbre à 8,00 francs. Mais on peut composer ce montant d'affranchissement avec 2 timbres d'une valeur faciale de 3,00 francs et 1 timbre d'une valeur faciale de 2,00 francs.

**Sur un timbre-poste,
la valeur faciale est indiquée dans la monnaie du pays.**



Sur les timbres français, **jusqu'en 1959** (inclus) il était précisé que la valeur faciale était en francs ou en centimes (F ou fr pour franc et c pour centime)



Entre 1960 et 1999, la valeur faciale est toujours indiquée par un **nombre décimal** mais on n'indique plus qu'il s'agit de «francs».

Entre 1986 et 1992, La Poste émet des timbres où l'indication de la valeur faciale est remplacée par une lettre de l'alphabet

Il s'agit de timbres d'usage courant pour l'affranchissement d'envois de moins de 20 grammes.



1986 vert A (1,90)



1987 vert B (2,00)



1988 : vert C (2,10)



rouge C (2,30)



1991 : vert D (2,20)



rouge D (2,50)

Depuis 1993, La Poste émet des timbres où il n'y a pas d'indication de la valeur faciale.

Ce sont des **timbres** (de la série courante) à **validité permanente (*)** pour des envois de moins de 20 grammes.



1993



1997



2001

(*) **TVP, timbre à validité permanente** : ce timbre permet d'affranchir une lettre de moins de 20 grammes même si le tarif d'affranchissement vient à augmenter.

Les changements de monnaie en France

leurs répercussions dans les tarifs postaux et l'émission de timbres-poste

Sur un timbre-poste,
la valeur faciale est indiquée dans la monnaie du pays.

Jusqu'au mois de juin 1999

la valeur faciale de tous les timbres français est affichée en francs.

Le « franc » est la monnaie du pays (franc français).

Exemples :



valeur faciale affichée en francs
le nombre n'est pas suivi de l'indication de l'unité monétaire (F ou Franc)

Entre le mois de juin 1999 et le 31 décembre 2001

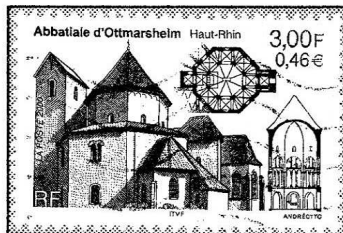
les timbres français portent un double affichage de leur valeur faciale :

- en francs (francs français)
- en euros (monnaie européenne)

La France se prépare à adopter la monnaie européenne : l'euro.

(Exception : les timbres de la série courante, «Marianne du 14 juillet», ne portent pas le double affichage.)

Exemples :



valeur faciale affichée en francs et en euros
(l'unité monétaire est précisée)

timbre de la série courante
«Marianne du 14 juillet»

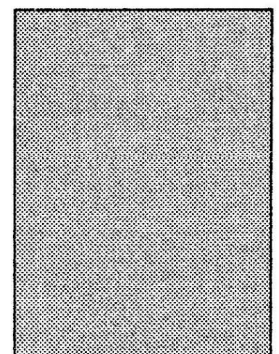
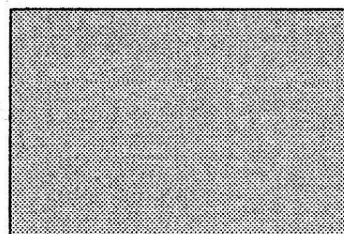
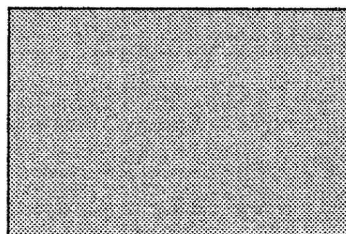
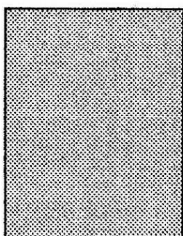
À partir du 1er janvier 2002,

les timbres français portent l'affichage de leur valeur faciale en euros.

Le changement de monnaie est effectif :

l'«euro» est la nouvelle monnaie du pays.

Exemples :



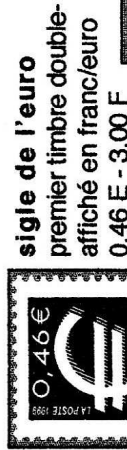
valeur faciale uniquement affichée en euros
(l'unité monétaire est précisée)

Les changements de monnaie en France

leurs répercussions dans les tarifs postaux et l'émission de timbres-poste

(timbres «courants» à réunir pour témoigner de ces changements)

à partir du 1er janvier 2002 :
tous les paiements
doivent se faire en euros



sigle de l'euro
premier timbre double-
affiché en franc/euro
0,46 E - 3,00 F



« Demain l'euro »
couleurs : bleu, jaune, gris, blanc
0,46 E - 3,00 F

série courante «Marianne du
14 juillet» émise en 1997
(valeurs indiquées en francs)



2,70 (vert)
4,50 (rose)



à partir de juillet 1999 tous les timbres
français (autres que ceux de la série courante)
portent leur valeur double affichée
en francs et en euros

émis le 23.06.2001



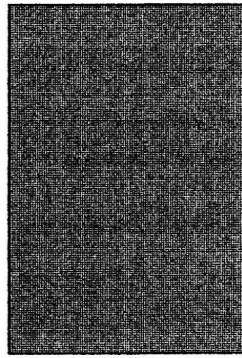
timbre à validité
permanente (rouge)

émis le 01.08.2001

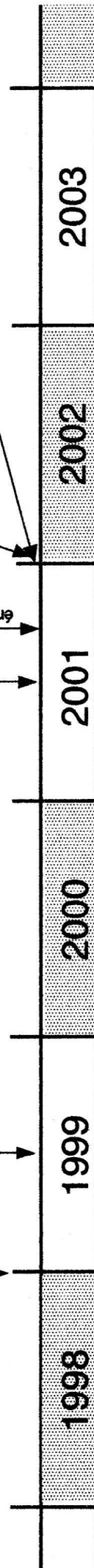
timbres série courante «Marianne du 14 juillet»
émis le 1er janvier 2002 avec affichage en euros.



couleur verte
0,41 euro



les timbres portent leur
valeur affichée en euros



**Affranchissement d'une lettre
de moins de 20 grammes :**



timbre à validité
permanente : rouge
(valeur d'achat 3,00 F)
émis en 1997

service RAPIDE

depuis mars 1996 3,00 francs

à partir du 01.01.2002 0,46 euro

service ÉCONOMIQUE

depuis mars 1996 2,70 francs

à partir du 01.01.2002 0,41 euro

au 1er janvier 2002 :
les francs sont remplacés par les euros
6,56 francs = 1,00 euro